



## RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur la refondation de l'école, les rythmes éducatifs en place dans les écoles primaires publiques ont été réaménagés afin de prendre d'avantage en compte les rythmes chrono biologiques des enfants.

Pour permettre la mise en œuvre des **ateliers périscolaires gratuits et non obligatoires** pour les enfants d'âge maternel et élémentaire dans les 18 écoles publiques de Périgueux, la Ville a lancé un appel à projets visant à promouvoir les initiatives locales, afin de construire avec les associations ou organismes de droit public un projet éducatif qui favorise l'épanouissement des enfants, leur socialisation et la lutte contre les inégalités.

Pour toute information supplémentaire sur la réforme des rythmes scolaires : <http://nouveaux-rythmes.education.gouv.fr/> (<http://nouveaux-rythmes.education.gouv.fr/>)

### L'INSCRIPTION

La pré-inscription des enfants se fait pour l'année scolaire, avant la rentrée, **via le dossier unique d'inscription** (<https://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/enfance/activites-periscolaires/940-dossier-unique-d-inscription-periscolaire.html>). Elle est ensuite à confirmer chaque trimestre auprès de l'école en fonction des activités (détail ci-dessous).

### L'ORGANISATION DU TEMPS PÉRISCOLAIRE

**Le mercredi matin reste un temps scolaire pour tous les élèves.**

**Dans les écoles maternelles**, des temps de repos sont privilégiés de 13 h 30 à 14 h 15 le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi - pour les enfants de toutes les sections y compris les élèves de grande section qui le souhaitent -. Pour les enfants de grande section, des valises de jeux, des malles de livres et des espaces d'expression sont mis en place dans chaque école.

**Dans les écoles élémentaires**, des espaces animés gratuits seront organisés de 15 h 45 à 16 h 30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

#### ← Les zones ANIMEES:

- ← Une zone animée *Sport* pour découvrir le football américain, les jeux de ballons, la gymnastique, les jeux de raquettes, les sports collectifs.
- ← Une zone animée *Environnement* autour du Land'art, de l'écologie, du jardinage.
- ← Une zone animée *Expression* autour des activités manuelles de création comme la création de fresque, la découverte des techniques artistiques, le théâtre, la danse.

#### ← Les zones RELAX:

- ← Une zone *Livres* mis à disposition par la médiathèque.
- ← Une zone *Jeux* avec des jeux de société.
- ← Une zone libre où les enfants joueront simplement.

Chaque semaine, les classes auront deux créneaux sur les zones animées et deux sur les zones relax.

*Les élèves de CP bénéficieront toute l'année d'un parcours spécifique avec le même intervenant afin de les aider à prendre leurs repères dans leur nouvelle école.*

TOUTES LES CARTES DE LA VILLE  
([HTTP://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML](http://perigueux.fr/262-toutes-les-cartes-de-la-ville.html))

DÉMARCHES EN LIGNE  
([HTTP://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML](http://perigueux.fr/ma-mairie-pratique/vos-droits-et-demarches/560-la-mairie-a-votre-service.html))



23 rue du Président-Wilson  
BP 20130  
24005 Périgueux cedex (France)  
**Tél. :** +33 (0)5 53 02 82 00  
**Fax :** 05 53 07 09 52

#### Accueil du public - Hôtel de ville

> du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h en continu

[intranet](#) | [messagerie](#) (accès réservés)